

Les balises de détresse sont des équipements de sécurité indispensables et dans certains cas obligatoires à bord. Elles permettent d'alerter les secours lorsque vous êtes en détresse, afin d'avoir une assistance le plus rapidement possible.

On distingue deux grandes catégories de balises de détresse : **les balises de pont RLS** (radiobalise de localisation des sinistres) que l'on met sur les bateaux et **les balises personnelles**.

1- LES BALISES DE PONT / RLS / EPIRB

Une balise de pont est une balise de technologie **EPIRB**. Cette balise, parfois obligatoire, sert à alerter les secours en cas de naufrage. La balise est associée au numéro **MMSI** du bateau, ce qui permet aux secours de savoir ce qu'ils cherchent.

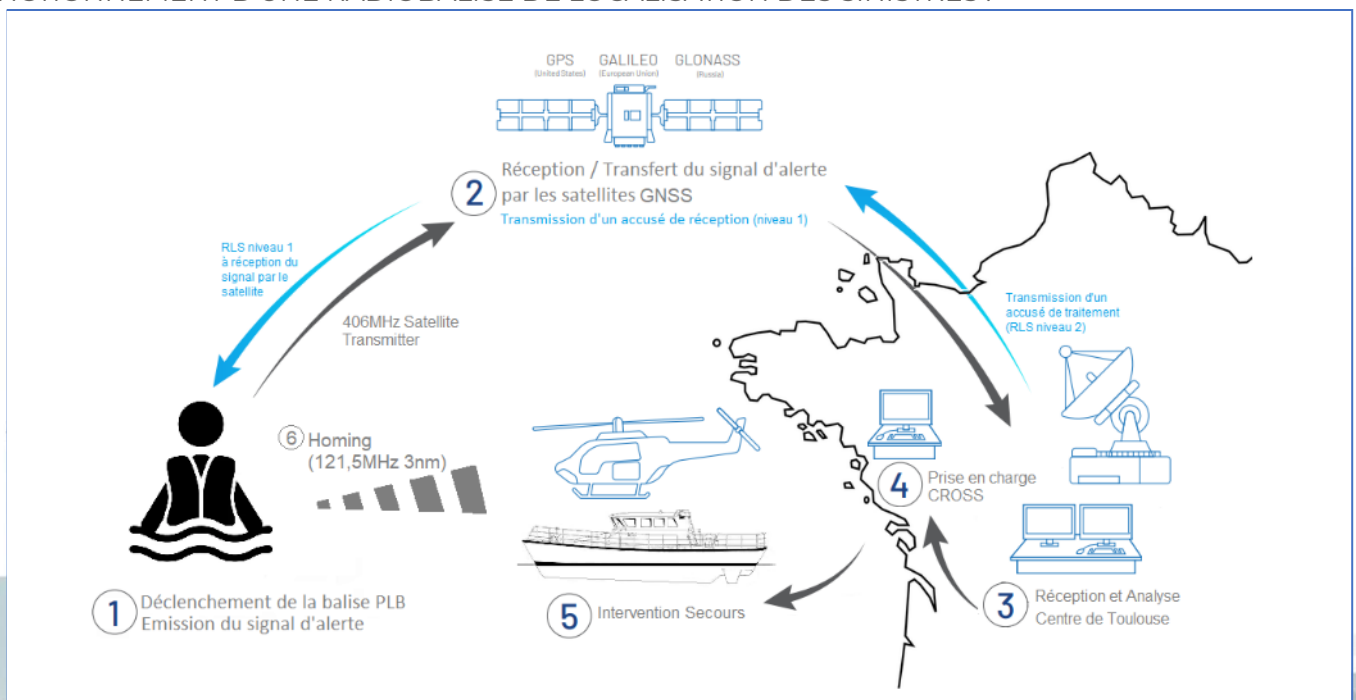
La balise peut être dans un container à largage automatique, c'est-à-dire que la balise sera libérée en cas d'immersion du container, ou dans un support à largage manuel, c'est-à-dire qu'une personne doit libérer manuellement la balise et l'activer.

Une fois au contact de l'eau, la balise **EPIRB** va émettre des ondes 406 MHz sur le réseau satellite international Cospas Sarsat, qui dépêchera sur site les secours les plus proches. Elle émet également un signal **HOMING** de radioguidage 121,5 MHz pour aider les secours arrivant à proximité à vous repérer.

LES CRITERES DE CHOIX

- Le système de largage : automatique ou manuel
- Système avec GPS ou sans GPS : le GPS permet une localisation plus rapide et plus précise
- L'autonomie : C'est le temps pendant lequel la balise va émettre après avoir été déclenchée.
- La durée de vie de la batterie
- La technologie AIS : certaines balises EPIRB ont également l'AIS intégrée. Cela permet d'être repéré plus facilement par les secours, mais aussi par un bateau environnant équipé d'un récepteur AIS.
- La taille de la balise : une balise plus compacte occupera moins de place.

FONCTIONNEMENT D'UNE RADIOBALISE DE LOCALISATION DES SINISTRES :



2- LES BALISES PERSONNELLES

Les balises personnelles, comme leur nom l'indiquent, sont des balises dédiées à équiper les personnes à bord. Il existe deux types de balises personnelles : les balises PLB et les balises AIS.

2-1 LES BALISES PLB

Une balise PLB est une balise qui est en général petite et compacte. Elle est faite pour être fixée sur le gilet de sauvetage ou pour se ranger dans une poche. Facile d'accès, elle peut être déclenchée soit automatiquement en cas d'immersion, soit manuellement en appuyant sur le bouton prévu. Cette balise sert à alerter les secours en cas de problème.

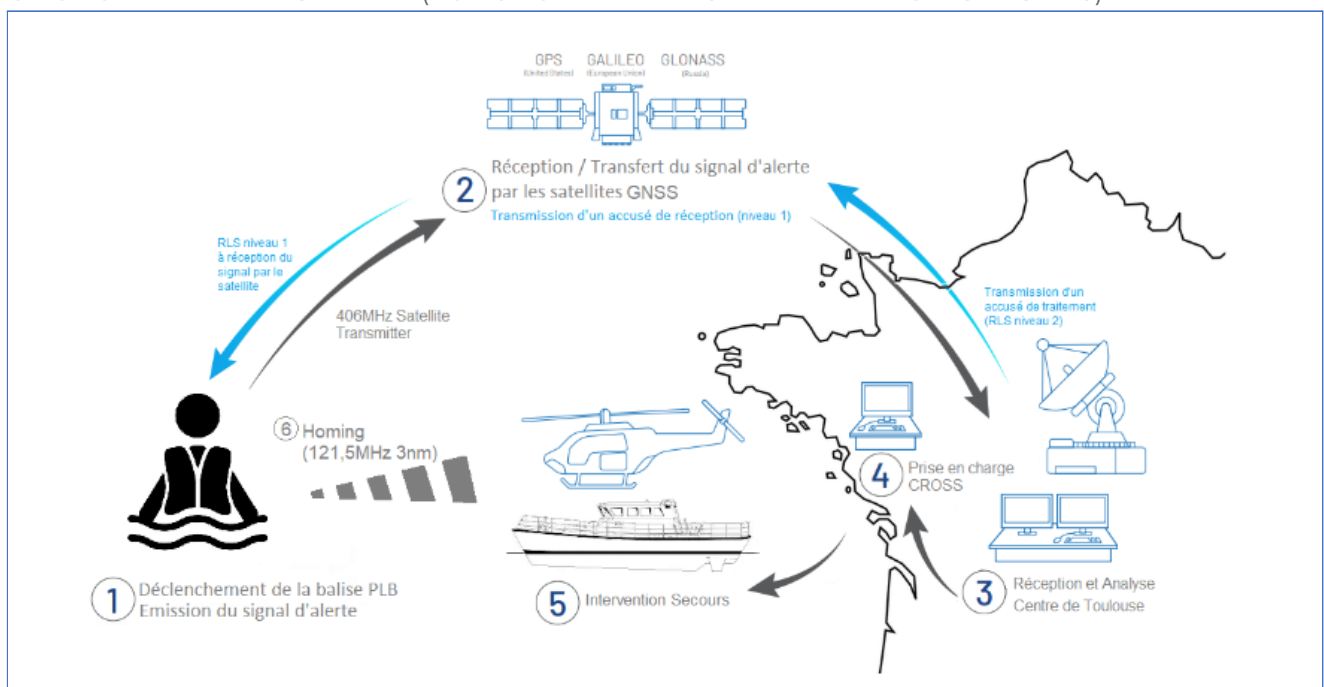
Il est recommandé de mettre à jour les informations du porteur de la balise à chaque changement, directement sur le site internet CNES. La balise PLB peut également être particulièrement adaptée si vous naviguez souvent sur un bateau différent.

Une fois activée, la balise PLB va émettre des ondes 406 MHz sur le réseau satellite international Cospas Sarsat, qui dépêchera sur site les secours les plus proches. Elle émet également un signal de radioguidage 121,5 MHz pour aider les secours arrivant à proximité à vous repérer.

LES CRITÈRES DE CHOIX

- Système avec ou sans GPS : cela permet une localisation beaucoup plus rapide et précise.
- L'autonomie : temps pendant lequel la balise va émettre après avoir été déclenchée.
- La durée de vie de la batterie.
- L'étanchéité et la flottabilité : les balises PLB ne sont pas prévues pour être immergées en continu. Elles supportent cependant de se retrouver sous l'eau pendant un court moment, à une profondeur plus ou moins grande. Certaines balises sont flottantes, pour éviter qu'elles ne coulent accidentellement.
- La taille de la balise : une balise plus compacte occupera moins de place, et se glissera plus facilement dans votre poche ou votre gilet.

FONCTIONNEMENT D'UNE PLB (FONCTIONNEMENT SEMBLABLE A CELUI DU RLS)



2-2 LES BALISES AIS

Une balise AIS est une balise généralement petite et compacte. Elle est prévue pour être fixée sur le gilet de sauvetage ou pour se ranger dans une poche. Facile d'accès, elle peut être déclenchée soit automatiquement en cas d'immersion ou simultanément au gonflage du gilet de sauvetage, soit manuellement en appuyant sur le bouton prévu. On distingue trois types de balises AIS : les balises AIS-MOB, les balises AIS-ASN et les balises SART.

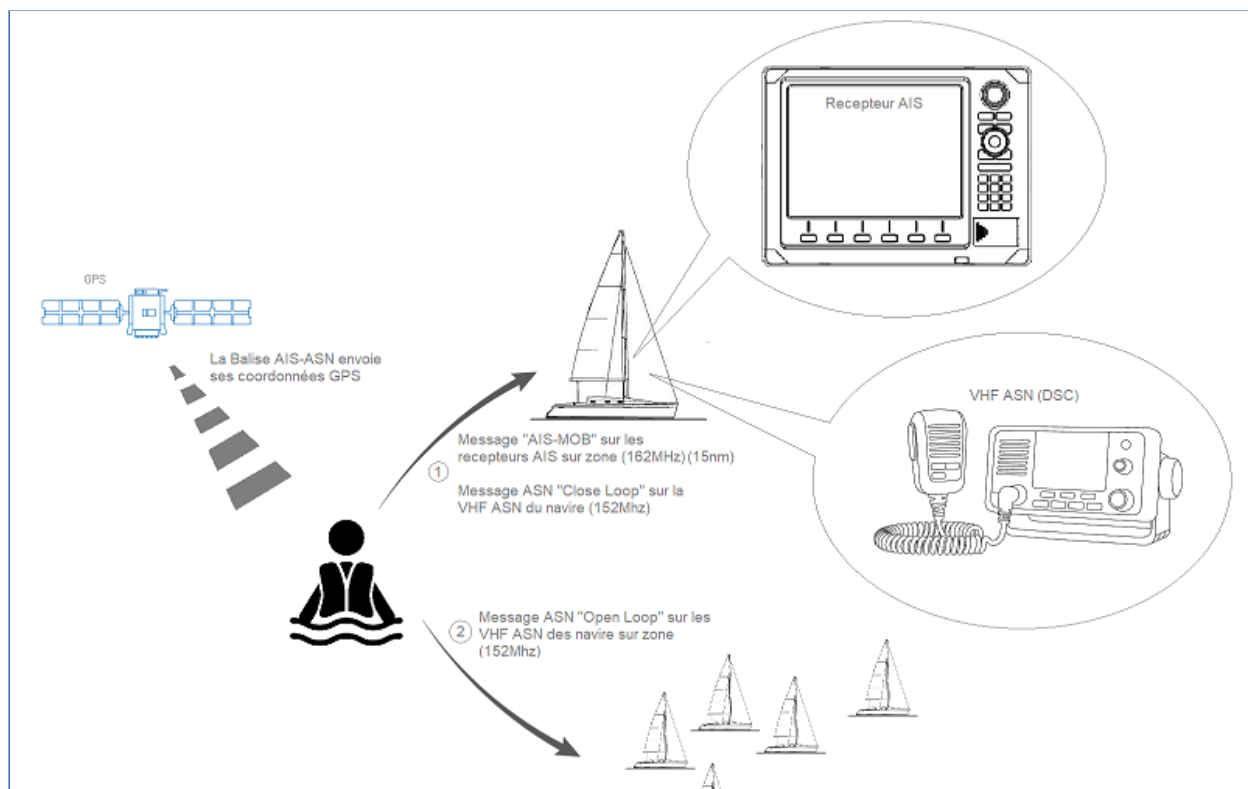
2-2-1 La balise AIS-MOB et AIS-ASN est une balise spécifiquement conçue pour la situation d'homme à la mer. Elles sont en général faites pour être fixées directement sur le gilet de sauvetage et pour se déclencher à la suite du gonflage du gilet de sauvetage. Après déclenchement, la balise émet un signal AIS reçu et lu par tous les récepteurs environnants, et notamment celui du bateau depuis lequel la personne est tombée. Le signal AIS permet de suivre la position en temps réel du naufragé, afin de lui porter secours le plus vite possible.

La balise AIS-ASN émet en plus un signal à toutes les VHF-ASN sur zone, améliorant substantiellement le dispositif de sauvetage.

LES CRITÈRES DE CHOIX des balises AIS

- Le système de déclenchement : automatique ou manuel
- L'autonomie : temps pendant lequel la balise va émettre après avoir été déclenchée. Plus l'autonomie est grande, plus les secours ont de temps pour vous retrouver.
- La durée de vie de la batterie : Une balise ayant une durée de vie de la batterie plus longue ou une batterie remplaçable est plus avantageuse.
- La portée : une portée plus grande permet d'augmenter la zone dans laquelle le signal AIS sera émis, et donc d'augmenter les chances qu'il soit reçu rapidement.
- La taille de la balise : une balise plus compacte occupera moins de place, et se glissera plus facilement dans votre poche ou votre gilet.

FONCTIONNEMENT D'UNE BALISE AIS-ASN



2-2-2 La balise SART est une balise spécifiquement conçue pour une utilisation dans un radeau de sauvetage. La balise est activée manuellement par l'un des naufragés. Elle se met alors en mode veille, c'est-à-dire qu'elle est allumée, mais qu'elle n'émet pas. Lorsqu'un bateau équipé d'un radar est à une distance suffisamment proche, la balise reçoit le signal et le renvoie pour signaler sa position. Le signal AIS permet de suivre la position en temps réel du radeau de sauvetage, afin de lui porter secours le plus vite possible. Une balise SART est obligatoire sur un bateau de 300 à 500 tonnes. Pour des bateaux de plus de 500 tonnes, il faut au moins 2 balises SART. Enfin, sur un navire à passagers, il faut obligatoirement prévoir 1 balise pour 4 radeaux de sauvetage.

LES CRITÈRES DE CHOIX

- L'autonomie : C'est le temps pendant lequel la balise va émettre après avoir été déclenchée.
- La durée de vie de la batterie.
- La portée : une portée plus grande permet d'augmenter la zone dans laquelle le signal AIS sera émis, et donc d'augmenter les chances qu'il soit reçu rapidement.
- La taille de la balise : une balise plus compacte occupera moins de place, et se glissera plus facilement dans un grab bag ou dans une poche.

